Commission de régulation de l'énergie

Délibération du 27 mars 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par la Régie de La Réole au 1er avril 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011

NOR : *CREE1208820V*

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND, Jean-Christophe LE DUIGOU et Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret no 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par la Régie de La Réole, le 9 mars 2012, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1er avril 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par la Régie de La Réole

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1er janvier 2012, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de La Réole depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,085 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 28 juin 2011 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de La Réole, qui s'approvisionne au tarif M de TEGAZ.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1er janvier 2012 et le 1er avril 2012 correspond à une hausse de 0,085 c€/kWh.

3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par La Réole est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011.

La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 mars 2012.

Pour la Commission de régulation de l'énergie :
Le président,
P. DE LADOUCETTE

ANNEXE

TARIFS DE VENTE DU GAZ NATUREL DE LA RÉGIE DE LA RÉOLE APPLICABLES AU 1er AVRIL 2012 (HORS TVA)

TARIFS	PRIX
Tarif tranche 1 (0 à 1 000 kWh)	
Abonnement mensuel en €	2,32
Prix du kWh en c€	7,974
Tarif tranche 2 (1 000 à 6 000 kWh)	
Abonnement mensuel en €	3,30
Prix du kWh en c€	7,099
Tarif tranche 3 (6 000 à 30 000 kWh)	
Abonnement mensuel en €	11,43
Prix du kWh en c€	5,440
Tarif tranche 4 (30 000 à 150 000 kWh)	
Abonnement mensuel en €	17,11
Prix du kWh en c€	5,217
Tarif B2S base (150 000 à 1 000 000 kWh)	
Abonnement mensuel en €	76,72
Prix du kWh d'hiver en c€	5,156
Prix du kWh d'été en c€	4,624
Tarif B2S gros consommateur (1 000 000 à 5 000 000 kWh)	
Abonnement mensuel en €	240,55
Prix du kWh d'hiver en c€	5,038
Prix du kWh d'été en c€	4,506